

# BARRES D'ENTRÉE INTRA 2021



Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les barres du mouvement intra-académique de Versailles 2021.

Attention, **il s'agit des barres communiquées par le rectorat de Versailles**. Conséquence directe de la mise en œuvre de la loi Fonction publique, **elles n'ont pu faire l'objet d'aucune vérification cette année** puisque le mouvement 2021 s'est fait hors de tout contrôle paritaire.

C'est aussi la raison pour laquelle nous ne pouvons communiquer que des barres départementales, quand nous pouvions, jusqu'en 2020, indiquer les barres des groupements de communes.

Il reste possible, à titre indicatif, d'avoir accès aux barres détaillées des années précédentes :

<https://adherent.snes.edu/Public/indexBarresIntra.php>

## Rappels préalables à l'utilisation de ces barres pour la formulation de votre demande de mutation :

**Pour une année donnée**, les barres indiquent le barème du dernier entrant cette année précise, dans la zone considérée. Tous les participants ayant ce barème n'ont pas nécessairement obtenu satisfaction. Ces barres intègrent aussi les établissements REP+, que les stagiaires peuvent exclure.

**Indicatives uniquement, les barres ne constituent pas une garantie**. Elles sont établies à l'issue d'un mouvement donné. Des variations significatives peuvent intervenir d'une année sur l'autre.

Toutes les disciplines ne figurent pas dans le tableau ci-dessous. Pour que les barres soient significatives, la discipline doit comporter un nombre suffisant de collègues et de postes.

Les barres départementales sont toutefois consultables pour toutes les disciplines [sur notre site](#).

## Zones de remplacement :

Lettres modernes, histoire-géographie, EPS et anglais sont les seules disciplines dans lesquelles les zones sont encore infra-départementales. Dans ces disciplines, la barre est donc celle de la ZR infra-départementale la moins chère des deux. Dans les autres disciplines, la ZR couvre le département, voire l'académie (en documentation par exemple).

Attention, il ne faut pas formuler de vœux de ZR infra-départementale dans les disciplines où elles n'existent pas. Ces vœux sont inopérants et seront donc perdus !

Dans les disciplines où l'académie est déficitaire, il est fréquent que le Rectorat ferme des zones de remplacement afin de pourvoir prioritairement les postes fixes en établissements (par exemple : lettres classiques, physique-chimie, technologie...). Malgré nos demandes, l'Administration ne donne aucune information à ce sujet en amont du mouvement.

snes fsu		Allemand	Anglais	Arts plastiques	Documentation*	Education	Education musicale	Espagnol	Histoire-Géographie	Italien	Lettres classiques	Lettres modernes	Mathématiques	Philosophie	S.E.S.	S.V.T.	Sciences physiques	Technologie
		78	Collège	NC	29	14	29	14	14	14	14	NC	14	59	14			89
	Lycée	NC	59		29	34		74	44,2	PPV	171	146	164	41	14	164	14	
	ZR	14	14	14		PPV	14	14	14	NC	PPV	14	14	21	14	14	PPV	PPV
91	Collège	89,2	14	29	59	14	14	21	14	PPV	14	14	14			94,2	14	14
	Lycée	PPV	21		94	14		59	14	PPV	54	14	164	54	14	104	158	
	ZR	14	14	14		PPV	14	14	14	NC	PPV	14	14	14	14	14	PPV	PPV
92	Collège	85,2	29	139	59	14	14	94,2	70	NC	14	164,2	14			59	14	21
	Lycée	390	59		59	21		164	164	PPV	476	184	164	513,2	59	179	29	
	ZR	14	14	14		PPV	NC	104	75	PPV	PPV	56	14	NC	NC	14	PPV	PPV
95	Collège	14	14	14	14	14	14	14	14	NC	14	28	14			14	14	28
	Lycée	NC	14		14	14		14	14	PPV	134	59	14	44	14	14	14	
	ZR	14	14	14		PPV	14	14	14	PPV	PPV	14	14	14	14	14	PPV	PPV

**PPV** : pas de poste vacant. Aucun poste n'a été pourvu à l'intra 2021 dans cette zone et dans la discipline.

**NC** : barre non communiquée par le Rectorat, en raison du faible nombre de personnels mutés.

**■** : pas de poste au mouvement général dans ce type d'établissement dans la discipline (exemple : pas de poste en collège en philosophie ; pas de poste ordinaire en lycée en arts plastiques ou en éducation musicale).

**\*** : la documentation est une discipline à ZR académique. La barre de cette ZR à l'intra 2021 était de 14 points.